

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 19 août 2026 à 18h30 à la Salle Communautaire située à l'Hôtel de Ville, 1, Rue Saint-François-Xavier, Sainte-Anne-du-Lac.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Lise Lapointe, mairesse
Madame Annie Bilodeau, conseillère
Monsieur Alain L'Écuyer, conseiller
Monsieur Serge Bigras, conseiller
Monsieur Sylvain Venne, conseiller
Monsieur Mathieu Piché, conseiller
et
Madame Mélissa Coursol, directrice générale et greffière-trésorière

Le conseiller Monsieur Martin Jr. Cadieux était absent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse ouvre la séance, il est 18h30.

RÉSOLUTION 11613-08-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annie Bilodeau et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents:

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 11614-08-2026

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION AUTORISANT LA DIRECTRICE GÉNÉRALE COMME MANDATAIRE DE LA MUNICIPALITÉ À SIGNER LE BAIL NUMÉRO 2025-218

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac souhaite conclure une entente concernant le bail portant le numéro 2025-218;

CONSIDÉRANT que les lieux visés par ce bail seront exclusivement utilisés à des fins non lucratives par la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de nommer et d'autoriser formellement un mandataire pour signer l'ensemble des documents, contrats et ententes relatifs à ce dossier au nom de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bigras et résolu à l’unanimité par les membres du conseil présents que le conseil municipal autorise la directrice générale Mélissa Coursol, à signer, pour et au nom de la municipalité tout document, formulaire, contrat, annexe ou entente nécessaire pour donner le plein effet au bail numéro 2025-218, incluant toute démarche afférente auprès du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 11615-08-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Mathieu Piché et résolu à l’unanimité par les conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 19 aout 2026 soit levée, il est 18h35

ADOPTÉE

Lise Lapointe,
Mairesse

Mélissa Coursol
Directrice générale,
Greffière-trésorière